



PUBLIC

Collaborateur services
comptables et services du
personnel



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les 5 jours
initiation et
perfectionnement et ou
avoir un minimum
d'expérience en paie



DURÉE

1 jour - 07 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

➤ RÉSULTATS ATTENDUS

- Etre capable de gérer la paie

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etablir les bulletins de salaire et contrôler les charges sociales
- Comptabiliser les différentes écritures relatives aux salaires

➤ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés, exercices pratiques
- Etudes de cas et analyses
- Echanges d'expériences



DATES ET LIEUX

Agen

21 juin - 06 décembre

Périgueux

29 avril



TARIFS

360 € HT
432 € TTC



INTERVENANT

Eric LANDUYT



Lieux aménagés et modalités adoptées
pour faciliter l'accès et l'usage aux
personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

ETUDE DE CAS POUR VALIDER SES PRATIQUES

- Les données variables : les éléments soumis (prime, heures supplémentaires, avantage en nature) et non soumis à cotisation (frais professionnel, indemnités)
- Les arrêts de travail : maladie, accident du travail, maintien de salaire et subrogation
- Les congés payés et autres absences
- Les entrées / sorties

LA PAIE DES CONTRATS PARTICULIERS

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

LES CHARGES SOCIALES

- Suivi des déclarations par la mise en place d'outils de contrôle

LE PAIEMENT ET LA COMPTABILISATION DE LA PAIE

- Le virement des salaires
- Les OD de salaires
- Les provisions en vue de la clôture annuelle
- L'organisation et le classement des informations